



De l'aménagement des périmètres irrigués vers l'approche paysage à Madagascar

Lantonirina RAMAROSON
Programme bassin versant
Madagascar

Résumé : Les riziculteurs Malagasy se trouvant dans des parcelles traditionnelles, des petits périmètres et des grands périmètres irrigués ont toujours demandé à l'État d'intervenir dans des réhabilitations, des rénovations et des entretiens de leurs périmètres.

Après les grands aménagements des années 1958 (construction des grands barrages de retenue en terres dans des zones de production rizicoles, Lac Alaotra et Marovoay), les sociétés d'État ont marqué les paysages rizicoles Malagasy au même titre que des autres en Afrique au Mali et au Sénégal. Si les autres pays d'Afrique ont gardé leurs sociétés d'État, Madagascar a préféré faire la privatisation / dissolution où c'est le petit paysan qui a pris le relais.

Cette privatisation est restée inachevée dans sa logique, car les responsabilités de chaque acteur n'ont pas été définies et respectées. La raison de cet échec peut être la crise politique de 1991. Les paysans se demandaient toujours pourquoi l'État leur a abandonné.

Depuis, l'État par l'intermédiaire des séries de projets sur ce secteur irrigué a essayé dans un premier temps de faire participer ces paysans en leur demandant de se former en association obligatoire pour la gestion et d'entretien des périmètres (application de la loi 90 016) et demander également d'exprimer sous forme écrite leurs demandes avant d'être considéré dans les projets.

Le constat a montré qu'à chaque fin de projet, l'autonomisation de ces associations dans leur rôle laisse à désirer et les dégradations des environnements autour des périmètres (bassin versant) ne font qu'augmenter d'année en année la charge d'entretien liée à l'ensablement des canaux d'irrigation et drainage.

La Lettre de politique BVPI en 1996 qui a changé la classification des périmètres selon la façon de gestion (périmètres autonomes, partenaires), mais non plus selon les tailles des périmètres (petits, moyens, grands) a permis pour la première fois d'intégrer dans un seul projet l'aspect commercial de production (intensification), la réhabilitation des périmètres et la protection des bassins versants aux alentours de ces périmètres.

Ce programme n'a pas eu, dans la pratique, l'adhésion de tous les bailleurs qui ont financés les périmètres et a également traversé la crise de 2009 si bien qu'actuellement avec le changement climatique, avec l'objectif de développement durable (ODD) pour un développement d'une agriculture durable, la vision se tourne vers l'approche paysage qui se veut une approche plurisectorielle et à l'échelle pour le traitement du paysage.

Le conférencier parlera donc des vécus pendant ces projets pour montrer les chemins parcourus en termes de gestion des périmètres irrigués, en termes de prise en compte d'aspect environnemental comprenant l'application de l'évaluation environnementale, la problématique de la productivité rizicole, les questions posées qui devraient être tenu compte dans des projets futurs.